Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 100 (2002)

Heft: 5

Artikel: La meilleure des préventions

Autor: Bucher, Clara

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel a des objectifs ambitieux: elle prévoit par exemple que 80 % des enfants nés en Suisse en 2004 seront allaités pendant les quatre premiers mois.

Photo: Mancia/Bodmer

L'allaitement maternel:

La meilleure des préventions

Les avantages du lait maternel sont incontestés et pourtant, en Suisse, près de la moitié des enfants ne sont plus allaités au bout de quatre mois. A quoi cela tient-il? Quels outils sont à notre disposition pour changer cet état de fait?

Clara Bucher

LE lait maternel est le meilleur aliment pour le nouveau-né; il a un effet préventif à moyen et long terme (infections, obésité enfantine, diabète type I, etc.) de même qu'un effet positif sur l'évolution cognitive. Pour la mère, l'allaitement prévient aussi les risques d'hémorragies post-partum – une complication qui met en danger sa vie, surtout dans les pays en voie de développement – et de cancer du sein. De plus, l'allaitement a un effet favorable sur la relation mère-enfant. Le lait maternel s'adapte aux besoins croissant de l'enfant, il est toujours à disposition, à la bonne température, ne coûte rien si ce n'est la disponibilité de la mère. Alors pourquoi diable tous les enfants ne sont-ils pas allaités en Suisse? Des raisons complexes, liées à l'évolution de notre société, au rôle de la femme dans son entourage familial et dans le monde du travail, liées aussi à la médicalisation de la maternité et à la commercialisation des substituts de lait maternel, nous ont conduit à la situation actuelle. En 1994, env. 2000 jeunes mères en Suisse ont été questionnées 6 mois après la naissance de leur enfant[1]. Ce travail de recherche a révélé que 80% des mères avaient l'intention d'allaiter, 73% le faisant jusqu'à trois mois après l'accouchement. Par contre, 52% des femmes cessent d'allaiter au bout de 4 mois (moyenne européenne: 84%). Les facteurs qui influencent la durée de l'allaitement sont multiples.

On peut citer le statut socioculturel, l'âge de la mère, l'attitude du partenaire, le premier contact tout de suite après la naissance avec le nouveau-né, le rooming-in, l'accès aux consultations, l'administration de liquide supplémentaire (thé et autre) ou la distribution d'échantillons de lait en poudre.

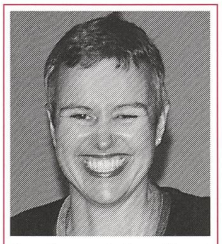

Sage-femme de formation et ancienne présidente de la Fédération suisse des sages-femmes, **Clara Bucher** est aujourd'hui directrice de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel.

Promotion de l'allaitement au niveau international et national

Dans le but de promouvoir la santé et de diminuer la mortalité enfantine dans le monde entier, la WHA (World health assembly) a adopté en 1991 la déclaration «Innocenti» – protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel – qui demande aux gouvernements:

- d'avoir une coordinatrice et un comité multidisciplinaire pour la promotion de l'allaitement
- d'assurer que les hôpitaux mettent en pratique les **dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel**
- de mettre en œuvre le code international concernant la commercialisation de produits de substitution du lait maternel de l'OMS.
- et enfin d'adapter leur législation en faveur des mères qui allaitent.

Se basant sur cette déclaration, l'OMS et l'UNICEF ont lancé l'initiative hôpitaux «amis des bébés» (IHAB).

En 1993, les premiers hôpitaux en Suisse ont reçu la mention «favorable à l'allaitement maternel» décerné par le Comité suisse pour l'UNICEF. La même année, le code suisse pour la surveillance de la commercialisation des préparations pour nourris-

[1] Cornelia Conzelmann et al.; Stillhäufigkeit und Stilldauer in der Schweiz 1994; Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universität Basel; 1995.

sons a été ratifié. Selon la déclaration «Innocenti», la promotion de l'allaitement doit se faire au niveau gouvernemental. En Suisse, le système de santé plutôt cantonal ne le permet pas.

Mais sous l'égide de l'UNICEF, l'année 2000 voit la création de la «Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel».

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

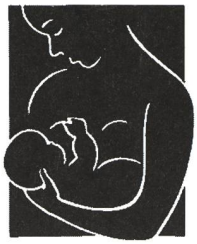

Les buts majeurs de la fondation pour 2004 sont clairs:

- 80% des enfants nés en Suisse seront allaités pendant les 4 premiers mois
- 50% des enfants naîtront dans un environnement «favorable à l'allaitement»
- 95% des futures mères et 80% des futurs pères devraient connaître les avantages ainsi que la durée idéale de l'allaitement
- Les professionnelles autour de la mère et du nouveau-né connaissent les avantages de l'allaitement et l'importance d'un suivi de consultation en lactation de qualité.

Les membres de la Fondation sont des agents importants pour la promotion de la santé et de l'allaitement au niveau politique, professionnel et financier. Citons en vrac l'Office fédéral de la santé publique, les associations professionnelles des sages-femmes, des consultantes en lactation, des puéricultrices, des médecins spécialistes en pédiatrie et en obstétrique, la Ligue La Leche Suisse, l'UNICEF suisse et trois assureurs maladies.

Les membres ont des représentant(e)s au Conseil de Fondation, qui est présidé par Ruth Lüthi (conseillère d'état du canton de Fribourg). La Fédération suisse des sages-femmes y est représentée par Liliane Maury Pasquier. Le secrétariat de la Fondation est à Zurich.

La fondation est financée par les cotisations des membres et par le financement de projets, soit par des membres (assureurs maladies), par d'autres organisations (p.ex. Promotion Santé suisse) ou par des sponsors.

Les activités de la Fondation

Elles s'organisent selon trois axes:

- *L'évaluation des hôpitaux favorables à l'allaitement maternel au nom de l'UNICEF:* C'est un processus de mutation pour les hôpitaux qui implique le personnel à tous les niveaux (personnel soignant, sages-femmes, corps médical, mais aussi administratif) et qui continue après l'évaluation. Les critères de base sont les **dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel**. A ce jour, 38 hôpitaux et une maison de naissance ont reçu la mention «maternité favorable à l'allaitement maternel». Environ 30% des enfants y naissent.
- *Statistiques de l'allaitement en tant qu'outil de contrôle de qualité:* Les hôpitaux certifiés doivent continuer à tenir des statistiques pour tous les nouveau-nés. Ces statistiques leur permettent de voir comment ils travaillent et de se comparer avec d'autres hôpitaux (voir l'analyse faite par l'institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle depuis 1999 en début de ce dossier). Un travail de recherche pour voir comment les enfants sont allaités après la sortie de l'hôpital est prévu, mais le financement n'est pas encore assuré.
- *Le monitoring de la commercialisation des préparations pour nourrissons:* Pour contrôler la mise en œuvre du «Code de conduite concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons», signé par Nestlé Suisse SA, Milupa SA, Novartis Consumer Health Suisse (pour les marques Wander et Galactina), Vivosan AG (pour Hipp) et Holle babyfood GmbH, une commission paritaire, le Codex-Panel, avec des représentant(e)s des fabricants et de la Fondation, se retrouve régulièrement pour surveiller l'application du code. La présidente de la Fédération suisse des sages-femmes, Lucia Mikeler Knaack, en fait partie. Selon ce code, les publicités pour les laits de formule pour nourrissons (dès la naissance) sont seulement autorisées dans des publications spécialisées, chaque annonce doit relever que l'allaitement reste la meilleure façon de nourrir un bébé et il est interdit de distribuer des échantillons gratuits sans y avoir été invité.
- *Relations publiques:* Une nouvelle brochure d'information pour les mères est prévue et un site internet va être réalisé cet été. A l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement, la Fondation rassemble les associations professionnelles des sages-femmes, des puéricultrices, des consultantes en lactation et la Ligue La Leche Suisse pour mettre à disposition du matériel pour des actions locales (posters, articles de presse).

Du pain sur la planche...

Pour arriver à ce que l'allaitement devienne une norme reconnue par la population générale il y a encore beaucoup de travail à faire. Du travail d'information, du travail politique – un congé maternité payé, de vraies pauses pour allaiter, etc. – et le travail des différentes professions autour de la mère et de l'enfant. La sage-femme a donc un rôle très important de motivation et de promotion de l'allaitement à jouer. ◀

Liste des hôpitaux suisses favorables à l'allaitement maternel

Ces 38 hôpitaux et cliniques, plus une maison de naissance ont été certifiés comme favorables à l'allaitement maternel selon l'Initiative hôpitaux amis des bébés de l'OMS et de l'UNICEF et selon des critères internationaux. Ces établissements totalisent plus de 25000 naissances par an.

AG Aarau, Klinik im Schachen
Rothrist, Klinik Villa im Park
AR Heiden, Kantonales Spital
Herisau, Kantonales Spital
BE Belp, Bezirksspital
Berne, Inselspital Universitäts-Frauenklinik
Berne, Salem-Spital
Berne, Sonnenhof-Klinik Engeried
Bienne, Clinique des tilleuls
Bienne, Centre hospitalier
Frutigen, Spital Frutigen
Riggisberg, Bezirksspital
FR Fribourg, Clinique Sainte Anne
Fribourg, Hôpital Cantonal Maternité
GE Genève, Hôpitaux universitaires de Genève HUG
Meyrin, Hôpital de la Tour
LU Lucerne, Kantonsspital Frauenklinik
Lucerne, Klinik St. Anna
NE La Chaux-de-Fonds, Hôpital de la Chaux-de-Fonds
SG Grabs, Kantonales Spital
St-Gall, Kantonsspital
SH Schaffhouse, Kantonsspital
SO Soleure, Bürgerspital
Soleure, Privatklinik Obach
SZ Schwyz, Spital Schwyz
TI Locarno, Ospedale regionale La Carità
VD Lausanne, Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV
Yverdon-les-Bains, Hôpital de Zone
Nyon, Hôpital de Zone
ZG Cham, AndreasKlinik
Zug, Zuger Kantonsspital
ZH Affoltern am Albis, Bezirksspital
Horgen, Spital Zimmerberg
Kilchberg, Sanitas
Männedorf, Kreisspital
Schlieren, Spital Limmattal
Wetzikon, Spital Wetzikon
Zurich, Geburtshaus Delphys
Zurich, UniversitätsSpital Zürich USZ

Etat Février 2002

Adresse de contact: Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel, Franklinstrasse 14, 8050 Zurich, téléphone 01 311 79 50, fax 01 311 79 51, e-mail: stiftungstillen@bluewin.ch